



**Pour l’ozone O<sub>3</sub>, ATMO Grand Est prévoit pour demain 17/06/2021 la mise en place d’une procédure d’alerte sur persistance pour la population (>180 µg/m<sup>3</sup>/jour au 2<sup>ème</sup> jour consécutif).**

A cet effet, m2A a décidé de mettre en place dès demain (17/06/2021), pour inciter les habitants à prendre les transports en commun, un tarif réduit du ticket 24h sur tout le réseau de SOLEA pour 2,00 euros et la gratuité du ticket journalier du dispositif de vélos en libre services « Vélocité ».

Par ailleurs,

- Elle demande aux automobilistes de limiter au maximum leurs déplacements en voiture et leur demande instamment de réduire leur vitesse.
- Elle rappelle l’utilisation des parkings tramway pour 2,00 euros, qui permettent de garer votre voiture sur l’un des deux parkings (université ou nouveau bassin-kinépolis) et de profiter d’un aller et retour en tramway vers le centre ville pour l’ensemble des passagers (7 au maximum).
- Elle invite les habitants à éviter toutes activités physiques et sportives intenses.
- Une permanence téléphonique est à la disposition de la population pour toute information Santé : Air Santé – 03.88.37.37.37.

Chacun comprendra l’intérêt de ces mesures dont l’objectif est de préserver la qualité de l’air et de veiller au bien être des habitants de l’agglomération.

Correspondant ATMO Grand Est  
Standard : 03.69.24.73.73  
Permanent d’astreinte : 06.80.84.22.53

Correspondant m2A  
Directeur de la Communication  
Mr De Gruttola : 06.40.97.28.31

Suivi des niveaux (site web d’ATMO Grand Est) :  
[www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu)